

## LES ELECTIONS PROFESIONNELLES

### L'année du sursaut... !

Jeudi 16 novembre, vous élierez vos représentants au Comité d'Etablissement et vos délégués du personnel pour une durée de 2 ans. Le résultat aura une incidence directe dans la désignation des élus au CHSCT si primordial pour l'amélioration de vos conditions de vie et de travail.

Les élections professionnelles restent un enjeu décisif en terme de représentativité, aussi bien sur le plan de notre Etablissement que celui de l'Entreprise.

L'impact aura également des répercussions dans le Comité d'Entreprise Européen du groupe FIAT, où la Cgt est présente en la personne de Guillaume BROSSUTTI (IVECO – ex Irisbus). Dans ce domaine, la Cgt veut établir une plateforme de revendications communes entre les différents établissements du groupe et à l'ambition de construire un projet sur les stratégies, bien différent de la Direction concernant l'emploi, l'investissement, les salaires, le temps de travail...

### Bilan

► Il est utile de revenir sur le bilan entre ces 2 années électorales. Sur le plan des négociations salariales, comme dans d'autres domaines, la Cgt est guidée par une seule volonté, se mettre au service des salariés pour défendre leurs intérêts. Nombreux sont les salariés qui ne comprennent pas pourquoi, l'ensemble des syndicats ne se concertent pas pour élaborer des revendications communes. Ce message, la Cgt l'a entendu et mis en application en 2005. Malheureusement, notre initiative n'a pas retenu l'attention de nos interlocuteurs, **exceptée la Cfdt**, pour créer une base de revendications collectives! Même si on peut regretter ce manque de « coordination syndicale », la Cgt a su rejoindre la mobilisation pour y imposer un accord salarial 2006 satisfaisant.

► La Cgt a signé un accord en décembre 2005 pour le versement d'une prime exceptionnelle. Tous les salariés, y compris les salariés intérimaires, ont bénéficié de cette rémunération complémentaire; uniforme et sans condition. L'échange s'est établi entre le Drh du groupe et la Cgt qui a su avec ses arguments faire évoluer la situation pour atteindre la somme de 190 €uros.

**Le rappel et la régularisation de salaire sur la prime d'ancienneté sur 2 ans est le résultat de la seule compétence syndicale de vos élus Cgt.**

Des montants variables selon le coefficient et l'ancienneté, représentent pour un salarié au coefficient 215 avec 15 ans et plus d'ancienneté, la « modique somme » de 220 €uros.

► Sur le plan familial, la Cgt a martelé, sans cesse, l'obtention d'un accord pour l'attribution de 2 jours payés pour enfant malade. L'application de cet accord, signé par la Cgt, a vu le jour courant 2006, enfin un enfant « non-cadre » aura les mêmes droits qu'un enfant « cadre » en cas d'hospitalisation et pourra compter sur la présence indispensable de son père et/ou de sa mère.

Dans le même registre, la Cgt a permis à de nombreux salariés, dès 2005, d'assister à la rentrée scolaire de leurs enfants. Un accord vient d'être paraphé pour une durée indéterminée.

Deux avancées sociales incontestables et incontestées dont la Cgt est à l'initiative.

Dans un contexte général, voici un aperçu de certaines de nos interventions qui ont permis :

- De convaincre la Direction d'embaucher les salariés intérimaires.
- De gagner le passage au coefficient 215 pour les salariés du magnaflux.
- Le respect et la régularisation du taux horaire (mai 2005) pour les salariés intérimaires, le respect avec l'application des congés spéciaux.
- Le maintien de la prime d'équipe pour les salariés postés lors de l'inventaire sur l'horaire de la normale.
- Le maintien de la prime d'équipe et de la majoration de nuit pour les salariés en formation maintenance. Evaluation en janvier pour un éventuel passage au coefficient supérieur (mini 215).
- L'aménagement des horaires été et hiver pour les salariés en Vsd ainsi que le paiement (engagement officiel)
- Le moyen de contrôle pour vérifier les consommations aux distributeurs (ateliers B1 et CO)
- Le retrait des résultats des tests individuels « placardés » dans les lignes, demande d'autorisation pour la publication de son image.
- La mise en place d'une pointeuse à la loge
- Le détail des congés sur le bulletin de paie
- La pose par anticipation de 2 congés d'ancienneté acquis au 1<sup>er</sup> janvier si le solde est épuisé entre septembre et décembre.
- L'alignement des primes communes au plus favorable entre les Etablissements
- La baisse du forfait pour le déblocage de la participation de 2005

Notre syndicat participe, intervient, propose, modifie, tous les aspects qui permettent l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.

La Cgt contribue pour défendre l'outil de travail et s'occupe des Hommes et des Femmes qui constituent la richesse de notre Entreprise. La Cgt se mêle de la politique d'orientation engagée par nos dirigeants et fait des propositions pour la pérennité de notre nouvelle Société FPT.

## **La Cgt s'est investie, à vous d'investir la Cgt par votre vote.**

Notre principal « chantier » pour 2007 sera réservé à l'égalité des chances pour un véritable déroulement de carrière, toutes catégories confondues puisqu'à ce jour seul une poignée en bénéficie. La Cgt compte sur vous pour avoir un rapport de force qui fera pencher la balance vers une progression sociale...

**La CGT**

Novembre 2006